

Check-list sécurité

Sécurité incendie & évacuation – contrôle immédiat

Cette check-list vous aide à vérifier rapidement les points essentiels de sécurité incendie dans votre établissement.

1. Organisation de sécurité et personnel
 - Personnel instruit, connaissance des lieux (voies d'évacuation, emplacements extincteurs)
 - Personnel instruit des consignes d'urgence (fiche « Que faire en cas d'incendie »)
 - Responsabilités claires en cas d'évacuation (qui fait quoi)
 - Briefing spécifique pour le personnel temporaire / extras
2. Voies et issues d'évacuation
 - Toutes les issues sont libres, dégagées et accessibles
 - Aucune porte d'évacuation n'est verrouillée pendant l'exploitation
 - Les issues de secours doivent pouvoir être ouvertes sans moyen auxiliaire
 - Les portes s'ouvrent facilement et dans le sens de la fuite
 - Les voies d'évacuation ne servent pas de zone de stockage
3. Signalisation et éclairage de sécurité
 - Signalisation des sorties visible, fonctionnelle et non masquée à tous les niveaux
 - Signaux avec éclairage de sécurité au sous-sol
 - Éclairage de sécurité opérationnel, si requis (test effectué)
4. Capacité et affluence
 - Se référer à l'autorisation de la Police du Commerce
5. Moyens de lutte contre l'incendie
 - Extincteurs accessibles, visibles ou signalés, et contrôlés
 - Dans les cuisines, mettre à disposition des extincteurs spéciaux pour les feux de graisse et des couvertures antifeu
 - Personnel instruit sur leur utilisation
6. Décorations
 - Les décorations situées dans les locaux ouverts au public doivent appartenir au minimum à la catégorie de réaction au feu RF2, c'est-à-dire être difficilement inflammables. Ces matériaux ne doivent pas provoquer un fort dégagement de fumée et ne doivent pas produire de gouttes incandescentes lorsqu'ils brûlent
 - Veillez à ce que les décorations ne gênent pas les chemins de fuite et les issues de secours, et qu'elles ne cachent pas les dispositifs de sécurité (p. ex. signaux de secours, dispositifs d'extinctions, détecteurs d'incendie, etc.)

Contact ECAB

Centre de compétence prévention
prevention@ecab.ch - +41 26 566 41 60